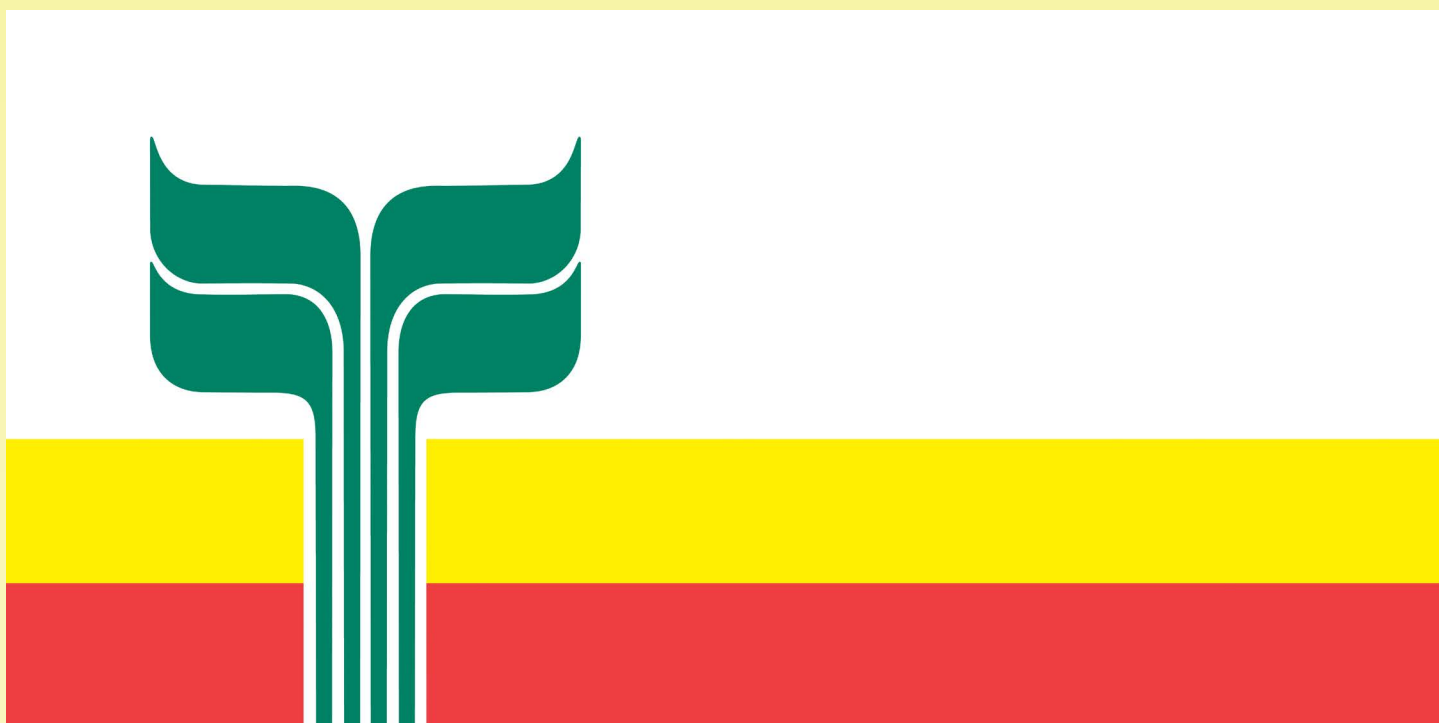
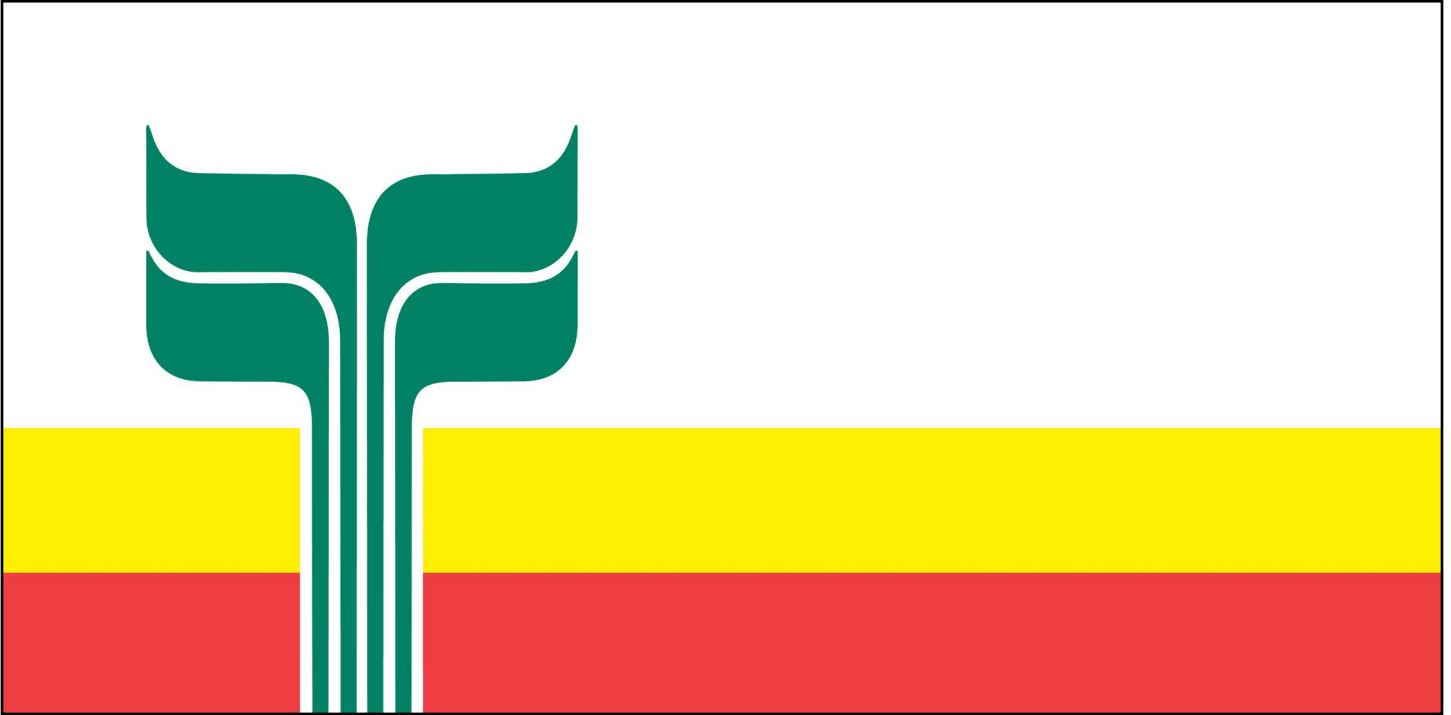


Guide des normes graphiques

LE DRAPEAU FRANCO-MANITOBAIN



Juillet 2020



HISTORIQUE

Le drapeau franco-manitobain fut dévoilé en 1980 à la suite d'un concours organisé par le Conseil jeunesse provincial (CJP). Issu d'un scrutin populaire, le choix des Franco-Manitobains et des Franco-Manitobaines s'est alors porté sur la proposition du graphiste franco-manitobain Cyril Parent.

DESCRIPTION

Trois couleurs sont appliquées sur un fond blanc qui occupe plus de la moitié du drapeau, tout comme la plaine sans borne domine le paysage franco-manitobain.

La bande rouge du bas représente la rivière Rouge, où s'établirent les premiers francophones du Manitoba au début du XIXe siècle. C'est le lieu de l'implantation de Saint-Boniface, l'Église mère de l'Ouest.

La vallée de la rivière Rouge compte les terres les plus fertiles du Manitoba, propices à la culture du blé. La bande dorée, qui repose sur la bande rouge, symbolise ce blé et l'importance de l'agriculture dans le développement des communautés franco-manitobaines, et ce, depuis le début de leur histoire.

Enfin, émergeant des deux bandes de couleur dans lesquelles elle s'ancre solidement, on retrouve une pousse verte pointant vers le ciel, représentée par un « F » stylisé, expression d'une francophonie vivante et florissante profondément enracinée dans la plaine.

RÈGLES GÉNÉRALES

Depuis sa création, le drapeau franco-manitobain a subi plusieurs modifications et adaptations. De plus, le drapeau franco-manitobain peut être apposé sur une grande variété de plateformes : panneaux, drapeaux en tissus, autocollants, publicités, site Web, etc.

Il est donc important de respecter les règles d'utilisation décrites dans ce document et d'utiliser la version officielle non altérée du drapeau.

UTILISATION DES ÉLÉMENTS DU DRAPEAU

Dans certains contextes, il est permis d'utiliser différents éléments du drapeau afin de créer une conception artistique unique et intéressante. Lorsqu'on utilise des parties spécifiques du drapeau, celles-ci ne doivent toutefois subir aucune transformation.

Si vous souhaitez utiliser des éléments du drapeau de façon isolée, veuillez communiquer avec la SFM.

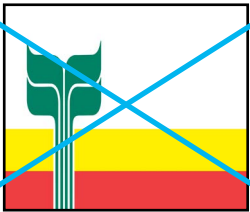
EXEMPLES D'UTILISATION INACCEPTABLES

Le drapeau ne doit en aucun cas être modifié dans le but de l'adapter à une situation particulière. Il est interdit de séparer, de décaler, de réduire, d'agrandir ou de disposer d'une façon différente les éléments du drapeau.



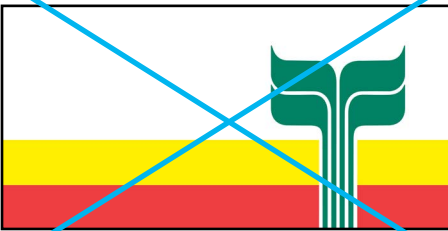
N'ÉCRASEZ PAS LE DRAPEAU :

Ne compressez pas le drapeau verticalement lorsque vous le redimensionnez. Veillez à maintenir le rapport d'aspect.



NE COMPRIEZ PAS LE DRAPEAU :

Ne compressez pas le drapeau horizontalement, garder les bonnes proportions.



NE TRANSFORMEZ PAS LE DRAPEAU :

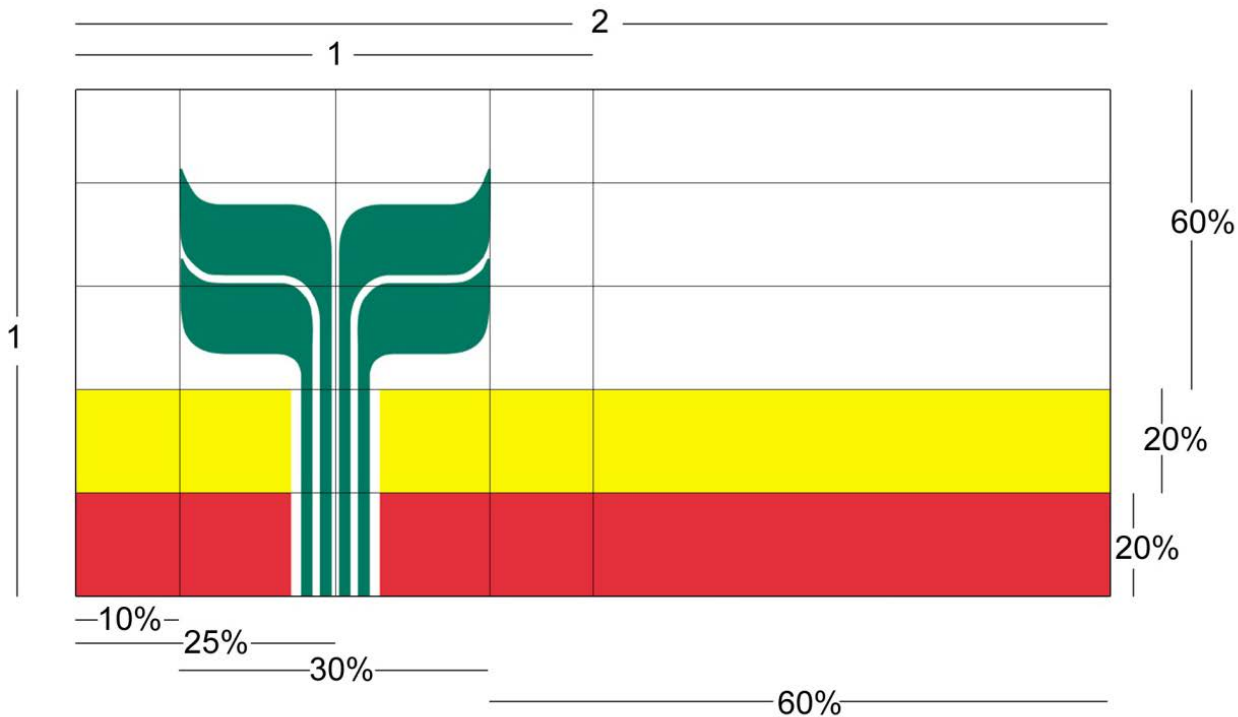
Ne l'écrasez pas, ne le faites pas pivoter et n'y ajoutez pas d'embellissement.

UTILISATION DE LA POUSSE

Dans le cas de certains articles promotionnels se prêtant mal à l'affichage du drapeau entier ou pour les médias sociaux, il sera possible d'utiliser le symbole de la pousse de façon isolée. Veuillez communiquer avec la SFM à ce sujet.

PROPORTIONS

Il est important de respecter les dimensions suivantes – aucun élément du drapeau ne peut être séparé, réduit ou agrandi individuellement.



LES DIMENSIONS DU DRAPEAU SONT LES SUIVANTES :

- Le drapeau est de 1 de largeur par 2 de longueur ;
- La bande rouge occupe 20 % de la largeur sur 100 % de la longueur ;
- La bande jaune superpose la bande rouge et elle occupe 20 % de la largeur sur 100 % de la longueur ;
- La bande blanche superpose la bande jaune et elle occupe 60 % de la largeur sur 100 % de la longueur ;
- 10 % de la longueur est l'espace avant le début de la gerbe ;
- La gerbe mesure 30 % de la longueur ;
- Le centre de la gerbe est exactement au premier 25 % de la longueur.

LES COULEURS

Les couleurs officielles du drapeau sont indiquées ci-dessous. Il est interdit d'altérer les couleurs et d'utiliser d'autres combinaisons.

VERSION QUADRICHROME

Quand le logo fait l'objet d'une impression quadrichromique, utilisez les coordonnées CMJN (CMYK) suivantes (l'équivalent Pantone [PMS Matching System] est mis entre parenthèses) :



VERT
C : 100
M : 0
J : 67
N : 29
(341 CP)



JAUNE
C : 0
M : 1
J : 100
N : 0
(Yellow C)



ROUGE
C : 0
M : 91
J : 76
N : 0
(185 C)

VERSION WEB

Pour utilisations Web, les coordonnées RVB (RGB) sont les suivantes (les coordonnées équivalentes hexadécimales [HTML] sont mises entre parenthèses) :



VERT
R : 0
V : 130
B : 101
(#008265)



JAUNE
R : 255
V : 238
B : 0
(#FFEE00)



ROUGE
R : 239
V : 62
B : 66
(#EF3E42)

DROIT D'AUTEUR

Le droit d'auteur du drapeau franco-manitobain appartient à la SFM. L'utilisation de l'image du drapeau à des fins contraires aux intérêts de la SFM et de la francophonie manitobaine est interdite.

Si vous souhaitez utiliser l'image du drapeau à des fins commerciales, veuillez obtenir l'autorisation de la SFM. Par ailleurs, ce guide des normes graphiques peut être modifié sans préavis. L'utilisateur du drapeau est responsable de s'assurer qu'il respecte les règles en vigueur, et ce, en tout temps.

POUR TOUTES QUESTIONS

Si vous ne trouvez pas de réponses à vos questions, pour demander des précisions concernant le drapeau franco-manitobain, ou pour obtenir une autorisation préalable de son utilisation, nous vous encourageons à communiquer par courriel avec la SFM à sfm@sfm.mb.ca.

